



SNEP-FSU de l'Académie de Lille  
Bourse du Travail, 276 Boulevard de l'Usine  
59800 LILLE  
Secrétaire Académique : Emilie JANKOWIAK  
Mail : s3-lille@snepfsu.net  
Téléphone : 06 70 71 19 51

À Madame le Recteur de l'Académie de Lille,  
Mesdames, Messieurs les IA-IPR EPS de l'Académie de Lille  
Mesdames, Messieurs les Cadres UNSS de l'Académie de Lille,

Lille, le 3 février 2022

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Le SNEP-FSU de Lille vous interpelle, en cette période de pandémie très compliquée, sur le fonctionnement du Sport Scolaire et sa gestion par les équipes d'EPS du second degré. En effet les différents protocoles appliqués dans l'EN, depuis bientôt deux ans, et qui se déclinent de fait pour le sport scolaire, ont grandement mis en difficulté l'activité des enseignants et des élèves.

L'objectif et l'orientation numéro 1 de l'existence du sport scolaire : l'échange, les rencontres et les compétitions inter-établissements ont vu leurs quasi-disparitions. Le repli sur soi, avec des fonctionnements à l'interne des différentes associations sportives sur des programmations d'activités réduites et sportivement aseptisées est devenu la forme de pratique la plus répandue, quand ce n'est pas l'arrêt total des activités qui prévaut...

Cela a également entraîné une perte très conséquente du nombre d'élèves licenciés à l'AS/UNSS dans les établissements scolaires (d'après les chiffres nationaux : entre un quart et tiers de licences en moins).

Les conséquences sur la santé physique et psychique des scolaires sont indéniables, les quelques études sur l'état sanitaire de notre jeunesse en témoignent.

Les attitudes et les prises de décision des Chefs d'établissements au regard de ce sport scolaire, pour lesquels nous reconnaissons une grande difficulté d'adaptation vis-à-vis de la crise sanitaire, sont très hétérogènes dans notre académie, cela va d'interdictions de fonctionnement à des limitations pas forcément justifiées ou à un regard éloigné ou bienveillant sur la continuité des pratiques. L'adaptation locale par les Chefs d'établissements, sur des ressentis parfois injustifiés, ne peut pas être la règle. Pour l'instant le protocole de niveau 2 reste le repère de toutes et tous.

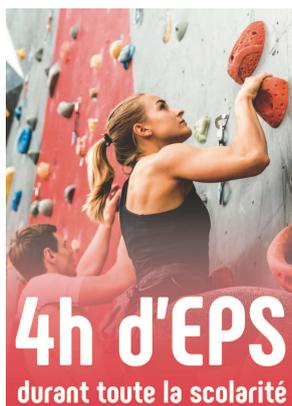
Vous comprendrez, Madame le Recteur, qu'à l'écoute et à l'annonce des décisions gouvernementales sur l'allègement des restrictions sanitaires la profession des enseignants d'EPS et les élèves attendent une clarification des possibilités de forme de pratiques sportives et une dénonciation des sur prescriptions qui n'ont pas lieu d'être. Pourquoi la société et les pratiquants sportifs extra-scolaires pourraient s'exprimer dans le cadre de ce nouveau contexte et pas nos jeunes scolarisés qui en ont fortement besoin.

Nous vous demandons donc d'intervenir auprès des Chefs d'Etablissements, des IA-IPR EPS et des cadres UNSS de notre académie pour que le Sport Scolaire retrouve progressivement sa fonction, sa raison d'être et surtout son essence même qui est la rencontre des autres au travers des possibilités de compétition inter-établissements et cela de façon homogène pour tous les établissements scolaires de notre académie.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur de l'académie de Lille, nos sincères salutations et notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNEP-FSU Académique de Lille,

Emilie JANKOWIAK, secrétaire académique



Site spécial "Semaine de l'EPS" : [www.semaineeps.snepfsu.fr](http://www.semaineeps.snepfsu.fr)  
pour voir et soutenir.